

Présents :

Olivier Aninat (responsable Jeunes, cadre technique ligue)
Edy Fraboulet (coordonnateur ETR, cadre technique ligue)
Hervé Mitaty (coordonnateur interrégional, Conseiller Technique National)
Didier Jean (cadre technique codep 72)
Karen Prioul (cadre technique codep 44)
Henri Laumuno (entraîneur club Ponts de Cé)
Annabelle Dosso (cadre technique codep 53)
Ludovic Rauturier (cadre technique codep 85)
Loïc Vitry (cadre technique codep 49)

Ordre du jour :

1/ bilan des France jeunes par Olivier

5/ diagnostic ligue

2/ passbad

3/ championnat régional jeune

4/ interclub jeune

6/ calendrier

7/ commissions ETR

1 / bilan des France jeunes

Voir annexe 1 page

2 / diagnostic ligue

J'explique juste que le document powerpoint qui a été lu par l'ETR a été présenté lors de la réunion du codir le vendredi 16 mai. Ce document synthétise les points forts, les points faibles de la ligue dans différents secteurs (développement, CREF, ETR/ETD, équipement) et tente d'apporter quelques solutions. Il dégage ensuite des orientations pour construire un projet de ligue pour la prochaine olympiade.

3 / passbad

Rappel des modalités de la journée régionale organisée aux Ponts de Cé le dimanche 15 juin. Presque tous les comités organisent une action passbad au mois de juin :

Codep 44 : 7 juin

Codep 72 : 15 juin

Codep 49 : 11 et 18 juin

Codep 85 : 1 juin

Il est rappelé que les comités doivent recueillir les commandes de kit ligues (tee-shirt et grip) faites par les clubs pour faciliter leur livraison.

Il faut communiquer autour de la validation des plumes : celle-ci devra être effectuée par les clubs.

La ligue devra recevoir des codeps la liste des joueurs qui ont passé des plumes dans les clubs pour information, ce qui permettra d'évaluer l'action passbad cette saison.

4 / championnat régional jeune

La gestion du championnat régional jeune n'a pas été chose facile du fait du manque de précision dans le règlement.

Un problème apparaît concernant les cadets : des joueurs sélectionnés souhaiteraient faire des tournois seniors dans la ligue alors qu'ils sont sélectionnés.

L'information est remontée au codir, pour que celui-ci informe les clubs organisateurs de tournois seniors de ne pas accepter les inscriptions des quelques jeunes concernés et leur éviter d'être forfait volontaire (2 mois de suspension).

5 / interclub jeune

Le Samedi 24 mai à lieu la phase finale de l'interclub jeune à la salle Camus à Nantes. Après le désistement de deux équipes de la Sarthe (les Cèdres en benjamin et le SOM en minime)

Les équipes 3^{ème} de la phase départementale du 44 ont finalement accepté d'y participer. Donc au final, nous avons 4 équipes en benjamins et 4 équipes en minimes.

Benj :

- le Céllier (repêché 44)
- Noyen (finaliste 72)
- Basse Goulaine (vainqueur 44)
- Rezé (finaliste 44)

Min :

- basse Goulaine (finaliste 44)
- les cèdres (vainqueur 72)
- Rezé (vainqueur 44)
- basse Goulaine (repêché 44)

Etant donné qu'au même moment se déroule l'assemblée générale de la ligue, il ne pourra y avoir de représentant de la ligue pour accueillir les équipes. Avec l'accord du codep 44, Karen sera la « déléguée » ligue Garantir le bon déroulement de la compétition. Karen sera peut être aidée par la commission jeune du codep.

Les élus du codir assisteront par contre à la phase finale prévue vers 15h30.

5 / commissions ETR

Une convention est en cours de validation avec la DRDJS concernant l'ETR. De ce fait, il nous est demandé d'avoir des commissions vont être créées. Ces commissions seront les chevilles ouvrières de certains projets (guide de création de club, guide de formation régionale, cahier des charges des cde, actions envers les écoles de jeunes labellisées...).

6 / calendrier

Voici les dates du DEB :

24/25 janvier module 1

21/22 mars module 2

13/14 juin module 3

Pour les dib, il est convenu que les formations se terminent au mois de décembre, pour permettre à ceux qui seraient intéressés d'enchaîner les 2 formations.

Codep 85 : 4/5 octobre et 6/7 décembre (formateurs Ludovic et Edy)

Codep 53 : 27/28 septembre et 20/21 décembre (formateurs Annabelle et Edy)

Codep 72/49/44 : peuvent se caler sur ces dates là.